



BILAN CARBONE

# CHARTRE RSE - AM Bilan Carbone

En tant qu'indépendant accompagnant les organisations dans la mesure et la réduction de leur empreinte carbone, je considère que mon activité doit être cohérente avec les principes que je porte.

Cette chartre formalise mes engagements professionnels en matière de responsabilité sociétale et environnementale.

## 1. Engagements environnementaux

Mes déplacements professionnels sont réalisés exclusivement en train et à vélo. Je n'utilise ni l'avion ni la voiture dans le cadre de mon activité professionnelle.

Ces déplacements sont restreints à ceux qui sont indispensables pour mon activité. Je privilégie pour cela l'usage de rencontres en visio lorsque celles-ci sont suffisantes.

Mon matériel professionnel est renouvelé uniquement lorsque celui-ci devient non utilisable (smartphone, ordinateur, vélo) et par du matériel reconditionné.

## 2. Engagements sociaux et organisationnels

### Exercice responsable de l'activité

J'organise mon travail de manière à garantir sa pérennité et la qualité des accompagnements réalisés.

Cela implique de prendre soin de mon principal outil de travail, moi-même, par un respect de mes horaires de travail et une séparation attentive des cadres professionnels et personnels.

### Modèle coopératif

Mon activité est exercée au sein d'une coopérative d'entrepreneurs (3BIS) reposant sur la mutualisation et la solidarité sociale et économique.

## 3. Amélioration continue

Je m'engage à évaluer régulièrement le bilan carbone de mon activité et à adapter mes pratiques dans une logique de progression continue.

La présente chartre fait l'objet d'une révision annuelle.